



L'incendie est un événement qui évolue de manière inopinée et avoir quelques automatismes peut s'avérer utile pour casser le « triangle du feu »

## Formation risque « Incendie »

(Art R232-12 du Code du Travail)

Nous vous proposons donc diverses possibilités pour former vos collaborateurs, en voici quelques exemples :



- Lutte contre le feu (Manipulation des Extincteurs (ME)),
- Equipier de Première Intervention (EPI),
- Guides et Serre Files (GSF),
- Formation aux RIA,
- Exercice d'évacuation.

A titre d'exemple, il faut **4h30** pour la formation Equipier de Première Intervention (EPI) répartie ainsi : 2h00 pour la sensibilisation au risque incendie (Partie théorique, utilisation d'extincteurs individuels), formation de guides et serres files (2h00) et exercice d'évacuation (0h30).

### Tarification pour « EPI » : sur devis

(+ éventuellement frais de transport en dehors de la Région NORD - PAS DE CALAIS)

Formation assurée pour un groupe de 2 à 10 personnes maxi.

A titre d'exemple, il faut 2h00 pour la formation « Manipulation extincteurs » répartie ainsi : Une **partie théorique** (Qu'est-ce qu'un incendie, le triangle du feu, les différents types d'extincteurs, etc) et une **partie pratique** avec la manipulation d'extincteurs individuels sur feux réels simulés par un générateur de flammes écologique.

### Tarification « Manipulateur Extincteurs » : Sur devis

(+ éventuellement frais de transport en dehors de la Région NORD - PAS DE CALAIS)

Formation assurée pour un groupe de 2 à 10 personnes maxi.

**Pour d'autres demandes, n'hésitez pas à nous contacter et à spécifier vos propres besoins, nous nous efforcerons de satisfaire au mieux votre requête.**

**Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.**



**Programme de la formation**  
**« Equipier de Première Intervention (EPI) »**  
(Art R232-12 du Code du Travail)

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

**Public :**

Personnel ayant à travailler ou à intervenir dans des locaux où le risque incendie est existentiel.

**Pré requis :**

Aucun pré-requis n'est exigé.

**Objectif :**

Rendre le stagiaire capable d'exécuter en sécurité les opérations spécifiques liées au départ d'incendie tant sur la lutte que l'évacuation de bâtiments en feu.

**Validation :** Attestation de formation, après avoir réussi la pratique :

Le stagiaire saura utiliser un extincteur et saura se diriger vers le point de rassemblement.

**Programme :**

- Le triangle du feu,
- Catégorie des différents extincteurs,
- Le risque d'incendie dans l'établissement,
- Les réflexes sur la conduite à tenir en cas d'incendie, les consignes, l'alarme,
- La mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Le mode d'emploi des extincteurs,
- Formation de Guides et serres files,
- Evacuation et repérage de son lieu de travail,
- Lien avec les Sauveteurs Secouristes du Travail (S.S.T).

**Durée :**

-4h30 de formation, réparties sur une ½ journée si exercice d'évacuation.



**Taux de réussite en 2023 : 100 % en EPI**